

Décision 08-D-15 du 02 juillet 2008

relative à des pratiques mises en œuvre dans
le secteur de rénovation de chaufferies en
Saône-et-Loire

Posted on: 07 juillet 2008 | Secteur(s) :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre de l'Economie, des
Finances et de l'Industrie

**Entreprise(s)
concernée(s)**

Badet, Boisseau, Bouillot, Cochet,
Sallès

Lire

le texte intégral de la décision
294.24 Ko